



Eteindre les lumières

# Préservons notre ciel étoilé

**Le territoire se distingue par le nombre important de communes qui ont choisi d'éteindre les lampadaires entre minuit et 6 h. Ces communes réalisent ainsi des économies d'énergie et protègent la biodiversité nocturne.**

Texte: Aline Valdier • Photo: Fred Le Lan

Comparé au reste de l'Hexagone, le territoire de l'agglomération est particulièrement bien avancé sur la question de l'extinction de l'éclairage public la nuit. Une vingtaine de communes sur 28 ont en effet déjà franchi ce cap, d'autres s'y préparent, ce dont se réjouissent tous ceux qui apprécient l'observation de la voute étoilée. « Nous constatons une nette amélioration de la qualité des observations astronomiques après minuit », assure Sylvain Cherpentié, président du club Ciel d'Aunis. « Un

exemple: nous parvenons de nouveau à distinguer la voie lactée d'hiver au centre-bourg de Nieul-sur-Mer. Ce n'était plus arrivé depuis les années 80. Nous saluons donc l'initiative des communes qui éteignent les lampadaires ». Sur le territoire, certaines d'entre-elles le font dès 23 h et jusqu'à 6h30, d'autres de 1 h à 5 h, la majorité entre minuit et six heures du matin. Il en résulte des économies financières. Sainte-Soulle les évalue par exemple à 20 000 € par an, Périgny à 10 000, Bourgneuf à 7 000... Tout dépend, bien sûr, du nombre de lampadaires, de leur équipement et des horaires d'extinction mais, dans tous les cas, cela a un impact positif pour le budget communal.

## Importance de l'alternance jour-nuit

Cette réduction des consommations d'énergie participe également aux efforts de transition écologique dans laquelle l'Agglomération s'est engagée. Les communes sont par ailleurs conscientes de l'utilité de ces extinctions pour la préservation de la biodiversité. « La faune et la flore ont

besoin de l'alternance jour-nuit. Les êtres humains aussi d'ailleurs, cela joue sur la qualité du sommeil », explique Rémi Desplantes, adjoint au Maire d'Esnandes. Les oiseaux migrateurs qui voyagent la nuit et beaucoup d'espèces sont perturbés par les lumières artificielles. Attirés par les lampadaires, les insectes nocturnes y meurent d'épuisement. Bref, il y a de multiples intérêts à réduire le temps d'éclairage.

« La population l'a bien compris et accepté. Nous n'avons pas eu de retour négatif ». Quelques commentaires auraient pu porter sur un risque d'insécurité accru mais les services de gendarmerie le certifient, l'éclairage public n'a pas d'incidence sur la criminalité, 80 % des vols et agressions ont en effet lieu en plein jour.

Encore  d'infos sur  
Espace Info Énergie de l'Agglo  
05 46 30 37 73 ou  
[eie@agglo-larochelle.fr](mailto:eie@agglo-larochelle.fr)